

# LE PETIT THENEZEEN NOVEMBRE 2020



# Édito

Lors de mon 1<sup>er</sup> édito, je vous rappelais la période de confinement vécu au printemps et ce virus que nos chercheurs ont du mal à éradiquer. Je ne pensais pas qu'avec celui-ci, je vous informerais que nous devions réitérer ce que nous avons vécu.

En effet, suite à la recrudescence de la maladie, toutes nos manifestations initialement prévues, telles que le marché de Noël, qui aurait pu se dérouler sur une journée, sont supprimées. Le rassemblement du 11 novembre faisant mémoire à nos soldats qui ont laissé leur vie pour la patrie sera très limité au niveau représentants, nous déposerons cependant des gerbes commémorant la paix retrouvée, malgré tous les événements terroristes qui se produisent actuellement sur notre territoire français. En ce qui concerne les autres manifestations mentionnées, elles se feront en fonction des décrets préfectoraux qui nous les autoriseront.

Nous avons pu, durant l'été, mener à bien les travaux de notre maison de santé qui, nous l'espérons, pourra accueillir ses premiers patients courant décembre, si nous pouvons l'inaugurer comme prévu ???

Les travaux d'entretien de voirie programmés sont terminés et d'autres sont à l'étude, ainsi que certains aménagements de bâtiments. Une salle pouvant recevoir les associations, Motoclub, Tennis et Pétanque, a été restructurée à l'ancienne école, et ceci grâce à nos agents. Ils rénovent, actuellement, le Centre Médico Social, il avait bien besoin d'un coup de fraîcheur...

Avec le comité de jumelage, le 11 octobre, nous avons pu voir le Rallye Vintage prendre le départ sur la place de la mairie. Une cinquantaine de voitures ont participé à ce périple dans le secteur de l'ancien canton Thénezéen, avec des indices à trouver ici et là. Le repas, prévu dans le parc du Château de la Rochefaton, s'est parfaitement déroulé avec le respect des règles sanitaires imposées. Plus de 120 personnes ont pu se retrouver sous un ciel clément, avant de repartir vers Thénezay où malheureusement la pluie est arrivée en même temps. Ce rallye avait été en partie pensé par Jean CORNUAULT, celui-ci était présent dans la mémoire de tous les participants.

Enfin, il faut que vous sachiez que malgré le confinement, les services municipaux restent à votre disposition et à votre écoute, nos bureaux restent ouverts aux horaires habituels. Les établissements scolaires continuent à dispenser leur enseignement tout en respectant un nouveau protocole sanitaire qui vient de leur être transmis.

Egalement un moment de silence en l'honneur de Samuel Paty a été fait et il a été expliqué aux collégiens la raison pour laquelle ce moment était établi et ce qu'est la liberté d'expression.

Nous vous demandons donc de bien vouloir être attentif à ce nouvel épisode de confinement, qui nous l'espérons ne dépassera pas le 1<sup>er</sup> décembre comme prévu et nous permettra de passer les fêtes de fin d'année avec nos proches. Cela signifiera que la maladie recule.

Nous profitons de ce petit journal pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de Noël et que 2021 soit pour vous une année pleine de bonheur.

Le Maire,  
Chantal CORNUAULT-PARADIS

## SOMMAIRE

<b>Vie Municipale</b>	P 3-4
<b>Bibliothèque Municipale</b>	P 5
<b>Zoom</b>	P 6-7
<b>Regard sur la CCPG</b>	P 7-9
<b>État-Civil</b>	P 10
<b>Guichet Réclamation Santé 79</b>	P 10
<b>Jeunes et Moins Jeunes</b>	P 11-13
EMA	P 11
EGR	P 12
EAF	P 13
<b>Vie Associative</b>	P 13-18
Echos de scène / Donneurs de Sang	P 13
Chorale / Ecole de musique	P 14
CCStyle 79 / ADPC	P 15
ADMR	P 16
A G R / Tennis	P 17
ES Pays Thénezéen	P 18
<b>Pays de Gâtine</b>	P 19
<b>Le Thénezéen Citoyen</b>	P 20
<b>Les Thénezéens ont la parole</b>	P 21-22
<b>Dates à retenir</b>	P 23
<b>Gendarmerie</b>	P 23
<b>Calendrier OM/DEM</b>	P 24



## Création d'un compte Facebook au nom de la Commune

La nouvelle Commission Communication, a travaillé sur cette réflexion en mettant en avant la présence de la commune de Thézézac sur Facebook afin de renforcer les liens avec les habitants. Cette page facebook sera un outil de communication essentiel :

- relais des actualités de notre site,
  - faire part des événements et des manifestations organisés par la collectivité,
  - relais des actualités locales «extérieures», en relayant les informations des quotidiens locaux, des sites d'associations, des blogs locaux...
  - faire circuler les résultats des sportifs de votre territoire,
  - donner les alertes météo (neige, tempête),
  - annoncer les divers projets et travaux,
  - publier vidéos et photos,
  - proposer des directs (couverture d'événements sportifs, culturels, institutionnels, démocratiques...),
  - interagir avec les citoyens (questions/réponses).
- Une charte d'utilisation sera mise en ligne.

## Conseil D'architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) Renouvellement adhésion

Le Conseil Municipal renouvelle cette adhésion, afin de pouvoir continuer à bénéficier de conseil et suivi pour tout projet (architecture, urbanisme, paysage et environnement). L'adhésion s'élève à 200 euros.

## Opération «1000 chantiers» du Département

Mme Le Maire présente au Conseil Municipal le plan de relance voté par le Conseil Départemental, suite aux effets de la crise du COVID-19 qui perdurent.

Cette opération «1000 chantiers pour les Deux-Sèvres» facilitera la réalisation de travaux menés par les communes et intercommunalités.

Cette subvention de 5 000 € maximum par projet (50 % d'une assiette maximum plafonnée à 10 000 €) est mobilisable dès maintenant pour des travaux contribuant à améliorer nos équipements publics.

Jean-Paul GOUBEAU, adjoint à la Voirie, présente les différents devis pour la réalisation d'enduit bicouche sur le chemin «Lavault».

Le devis retenu s'élève à un montant 6 529,25 € HT, soit un total de 7 835,10 € TTC.

Le plan de financement s'établit ainsi :

- Montant des travaux HT : 6 529,25 €
- Subvention «1000 Chantiers» : 3 264,63 €
- Auto-financement : 3 264,62 €

## Crédits disponibles «CAP 79» mandat 2014-2020

Des crédits sont disponibles sur le dispositif CAP 79 du mandat 2014-2020 correspondant à un montant de 20 975,37 €.

Jean-Louis PINEAU, adjoint aux Bâtiments a présenté le devis concernant la fourniture et la pose des menuiseries extérieures à la Salle Michel BONNET.

Le plan de financement s'établit ainsi :

- Montant des travaux HT : 17 072,83 €
- Subvention CAP 79 : 5 121,85 €
- Auto-financement : 11 950,98 €

Jean-Paul GOUBEAU, adjoint à la Voirie a présenté les différents devis concernant des travaux de voirie sis «Route de la Maisonneau à la Clavelière».

Le plan de financement s'établit ainsi :

- Montant des travaux HT : 31 312,50 €
- Subvention CAP 79 : 9 393,75 €
- Auto-financement : 21 918,75 €

## Gestion de la divagation des carnivores domestiques par la Société SACPA Renouvellement du marché de prestations de services

Le Conseil Municipal valide la proposition de renouvellement de l'acte d'engagement avec la Société SACPA concernant la divagation des carnivores domestiques. Cet acte d'engagement est renouvelé pour une durée de 1 an, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Il pourra être reconduit tacitement 3 fois, sans que sa durée ne puisse excéder 4 ans.

La prestation annuelle s'élève à un montant HT de 1 447.75 €, soit un total TTC de 1 737.30 €.

## Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Chaque conseiller a reçu un document intitulé «Zoom sur le PLUi» de la CCPG. Thierry PASQUIER (conseiller communautaire) et Jérôme PAIN (représentant de la Commune aux travaux PLUi) ont présenté le document. Commencée en 2018 suite à la prise de compétence par la CCPG, la phase de diagnostic est maintenant terminée. Une exposition itinérante, expliquant les enjeux, est présentée au public. Elle a été ouverte à tous en **Mairie de Thézézac du 26 au 30 Octobre**. Chaque habitant a été invité à venir la découvrir.

## Commission d'Appel d'Offres

Il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat. Elle intervient obligatoirement dans les procédures formalisées de marchés publics.

Quand son intervention est obligatoire, elle analyse les candidatures et les offres des entreprises, elle attribue le marché à l'entreprise présentant l'offre économiquement la plus avantageuse.

Quand son intervention est facultative, elle donne son avis sur le choix du ou des candidats.

Le Maire est représentant de droit de la CAO.

Elle est composée du Maire et de 3 membres du Conseil Municipal élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sur la même liste, sans panachage, ni vote préférentiel.

Sur proposition du Maire, le Conseil désigne les délégués à la Commission d'Appel d'offres :

**Délégués en tant que titulaire :**

Jérôme PAIN

Jean-Louis PINEAU

Annie CHAUVET

**Délégués en tant que suppléant :**

Jean-Paul GOUBEAU

Béatrice RICHAUD

Thierry ADOLPHE

### Foyer socio-éducatif du Collège

Le Conseil accorde une subvention de 500 € pour les activités du Foyer pour l'année scolaire 2020-2021.

### Écoles de Thénezay

Suite à la rentrée scolaire les effectifs sont les suivants dans les écoles de la Commune :

- 90 élèves sont scolarisés aux écoles publiques Augustine Fouillée et Germain Rallon.
- 58 élèves sont scolarisés à l'Ecole Marie-Antoine.

### Lotissement «Les Chênes»

Un habitant de Thénezay souhaite acquérir la dernière parcelle disponible du lotissement «Les Chênes». Le Conseil valide cette vente. La parcelle de 920 m<sup>2</sup>, située 2 Rue des Merisiers, sera donc vendue au prix de 18 400 € (20 € le M<sup>2</sup>).

### Réunion associations

Magalie MEUNIER adjointe, a réuni les associations salle Michel Bonnet pour une prise de contact. Plusieurs sujets ont été abordés : planning des salles pour les activités, occupation des salles de réunions avec prise en compte de la salle rénovée (ex- salle de danse). Plusieurs petits travaux ont été listés et une réflexion sur une journée «associations» a été évoquée.

### Dénomination Place André Guénard

Inaugurée en octobre 2012, la délibération de création n'avait pas été faite. Afin d'identifier la Maison de Santé, le Conseil valide le nom et décide que l'adresse de la Maison de Santé sera «1 Place André GUENARD».

### Maison de Santé

La Maison de Santé va être livrée très prochainement. Le détail du montant définitif des travaux est présenté et les avenants en plus et en moins représentent 2,5% du prix initial. Le Conseil valide ces avenants pour un montant total de 18 139,78 €.

Les devis des aménagements extérieurs sont présentés par Annie CHAUVET. L'entreprise CANT les réalisera pour un montant de 5 121,48 €.

La Maison de santé en quelques photos :





Malgré la crise sanitaire que nous vivons actuellement, la BiBliothèque s'adapte et essaye de vous rendre toujours le meilleur service possible.

Cette période particulière a été l'occasion de réfléchir à de nouvelles offres : ainsi, vous avez désormais accès au **Catalogue en ligne** à l'adresse suivante : <https://bibliotheque-thenezay.fr/>. Ce site

vous permet de visualiser depuis chez vous les documents présents à la BiB, les nouveautés, la disponibilité des ouvrages ; mais aussi de gérer votre compte en faisant des réservations, prolongations, suggestions d'achats...

Quelques **animations** ont pu avoir lieu au mois d'octobre, dont le vote du Comité Lecture, des ateliers créatifs, des lectures d'histoires aux enfants... Nous espérons pouvoir en proposer de nouveau bientôt, notamment des Heures du conte, lectures, échanges, ateliers divers, activités créatives.

## La BiB s'emballe pour un nouveau concept :



Nous aimerions que la BiBliothèque, en plus d'être un lieu de lecture, devienne de plus en plus un lieu d'échanges, de vie, d'activités diverses et variées. A émerger une idée : partager nos talents, nos savoir-faire. Si le concept vous intéresse, que vous soyez inscrits à la BiBliothèque ou non, nous vous invitons à nous faire connaître vos talents (que vous pourriez partager), mais aussi vos envies (ce que vous aimeriez faire, ce qui vous intéresserait). Que ce soit en rapport à la lecture, aux loisirs créatifs, à la cuisine, au bricolage, à la musique, au jardinage, à la méditation, ... toutes les idées sont les bienvenues !

Dans ce cadre, un atelier Cartonage et un « Café Créatif » (pour partager un moment convivial autour d'activités manuelles et créatives) ont déjà vu le jour. Bientôt, une découverte de la sophrologie ainsi que de la naturopathie sera proposée. Nous n'attendons plus que vous pour compléter l'offre et participer aux ateliers... alors, à vos talents !

## Prochaines dates (sous réserve de la levée du confinement)

2, 9 & 16 décembre de 14h à 18h :  
**TRICOTONS avec les doigts** pour  
tous à partir de 5-6 ans

2 décembre 11h : **LISONS à voix**  
haute public ados et adultes

12 décembre 11h : **Heure du CONTE**  
de Noël avec un Kamishibai public  
familial

décembre-janvier : atelier  
d'**ÉCRITURE** sur le Facebook des  
Médiathèques de Parthenay-Gâtine et  
à la BiB  
public ados et adultes

## Les horaires

le Mercredi 10h-12h / 14h-18h  
&  
soit le Vendredi, soit le Samedi  
9h-12h

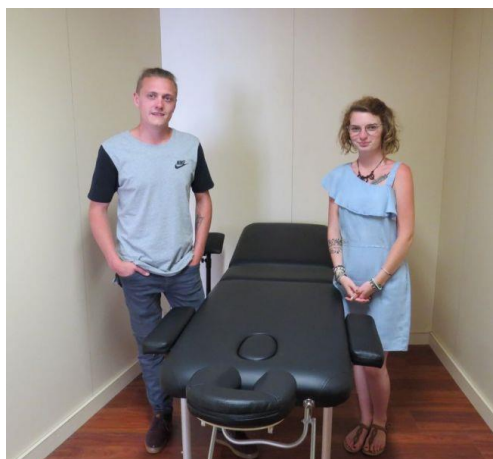
Le calendrier des jours d'ouverture  
est disponible à la BiB, sur le  
catalogue en ligne, sur le site  
internet de la commune

Contact : Caroline au 05.49.63.19.56 &  
[bibliotheque.thenezay@gmail.com](mailto:bibliotheque.thenezay@gmail.com)

**NOTRE BiB**liothèque  
de Thénézay



### OUVERTURE D'UN SALON DE TATOUAGE



Joseph Ramé est natif de Normandie, mais habite au Chillou (79). Installé chez lui comme tatoueur, depuis le 3 février dernier, il a ouvert un salon le 6 juillet, rue du Général de Gaulle à Thénezay sous l'enseigne **DJO TATTOO INK**.

Sa compagne Maïtena s'occupera de l'administratif, prises de rendez-vous etc. Joseph Ramé a vraiment commencé à travailler le dessin depuis une bonne année, il constate «que les tatoueurs les plus près sont à plus de 20 km et que les délais d'attente sont actuellement de 6 mois minimum», c'est ce qui l'a encouragé à créer cette activité après avoir obtenu à Bordeaux l'attestation de formation hygiène et salubrité.

Suite au Covid, il ne peut y avoir qu'un client à la fois dans le salon et avec le masque, par contre les tatoueurs étaient déjà tenus à des contraintes sanitaires très strictes : masque, gel hydroalcoolique, les aiguilles sont stérilisées et à usage unique etc. Avant toute intervention, il y a un premier contact avec le client qui présente le modèle qu'il

souhaite, un rendez-vous est ensuite fixé pour accord du devis et signature d'un contrat. Le tatoueur affine le dessin du tatouage qui est réalisé en une ou plusieurs fois.

Le salon est ouvert le lundi de 14h à 18h ; du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 10h à 12h et 14h à 16h. Contact au 06 49 69 44 31.

(Texte et photo "Le Courrier de l'Ouest")

### UN NOUVEAU CHARCUTIER-TRAITEUR À THÉNEZAY

Le nom de Raoux était attaché depuis 57 ans au tissu commercial Thénezéen. En 1963 Pierre et Jeanine Raoux s'installent place de l'église en charcuterie traiteur, ils cèdent l'affaire à leur fils Didier en 1994, celui-ci qui a eu 60 ans au mois de septembre, a fait valoir ses droits à la retraite. L'enseigne Raoux a changé de propriétaires et de nom le 1<sup>er</sup> juillet dernier. Les repreneurs sont **Thierry et Thérèse Terrasson** qui gèrent également depuis mars 2019, le magasin Spar à Menigoute et une activité traiteur avec trois personnes en cuisine et trois autres au magasin.

Après son apprentissage chez Cousin Traiteur à Poitiers, titulaire d'un CAP et d'un brevet de maîtrise, Thierry Terrasson, qui a 49 ans, est alors parti 7 ans en Allemagne pour se perfectionner.

Son épouse Thérèse qui a 50 ans a toujours été dans le commerce. Une vendeuse, Mélanie s'occupe du magasin à Thénezay. Tout ce qui concerne la cuisine et la préparation se fera au laboratoire de Menigoute avec des produits locaux.

Outre l'activité traiteur, les clients trouveront à Thénezay un rayon charcuterie, un rayon boucherie avec de la parthenaise, du fromage à la coupe et tout un assortiment de saucissons secs. Le couple «a repris ce magasin pour ne pas le voir mourir» Thierry «met sa passion de la gastronomie et son expérience de l'événementiel au service de la clientèle». Le magasin de Thénezay est fermé le lundi, contact au 05 49 63 01 72.

(Texte et photo "Le Courrier de l'Ouest")



### UN NOUVEL ARTISAN D'AMÉNAGEMENT INTERIEUR

La commune de Thénezay compte un nouvel artisan en la personne de Jean Ramé, 29 ans, natif de Normandie, qui vient de s'installer sous l'enseigne **Ramé Aménagement** avec le statut d'autoentrepreneur. Il est à la disposition des clients dans un rayon d'environ une cinquantaine de kilomètres, pour tous travaux d'aménagements intérieurs, plaquiste, parquet, sol, pose de cuisine etc. Jean Ramé a travaillé comme vendeur dans la grande distribution matériaux de construction, il a également assuré les suivis de chantiers dans une entreprise de menuiserie.

Il est le frère de Joseph, qui a ouvert à Thénezay un espace tatouage et de Mathieu, installé également à Thénezay en tant que charpentier couvreur. Pour un chantier important Jean et Mathieu se donne un coup de main.

Contact : «Ramé Aménagement» : 2, chemin des Échasses, Les Hommes de Thénezay. Tél. 06 66 88 93 93.



(Texte et photo "Le Courrier de l'Ouest")



## ZOOM : COMMERCES -ARTISANAT -SERVICES

### UNE NOUVELLE DIRECTION À CARREFOUR CONTACT



Le magasin Carrefour contact à Thénezay vient de changer de direction suite au départ de Jérémie et Jessica Ricotta qui viennent de reprendre un autre magasin de la même enseigne à Cerizay, ils étaient à Thénezay depuis le 11 septembre 2018.

Depuis le 26 octobre le magasin est dirigé par Brice Cauche aidé de sa compagne Marion Créach, tous les deux âgés de 32 ans. C'est la première location-gérance pour Brice Cauche, titulaire d'un DUT Gestion administrative et commerciale des organisations (GACO). Il arrive de Montcuq (Lot) où il a été, 4 années, responsable d'un magasin Carrefour, après avoir été chef de rayon de produits frais chez Leclerc. Avec une licence de droit et un Master en éducation, Marion Créach n'était pas du tout dans la partie.

Le nouveau directeur «souhaite continuer à développer les produits régionaux et la cave à vin. Avec le confinement, nous n'avons pas de rupture de produits, Carrefour ayant anticipé la situation». Outre la station-service 24/24h, le magasin dispose en plus des rayons traditionnels, d'une boulangerie, d'un rayon poissonnerie le vendredi et à moyen terme de la fabrication de pizzas. On y trouve également un relais retrait colis et le Courrier de l'Ouest tous les jours.

Avec ses sept salariés, le magasin est ouvert du lundi au samedi de 8h à 20h et le dimanche de 9h à 13h, tél 05 49 63 04 24.



## REGARD SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

### Parthenay-Gâtine 2035 : une exposition itinérante pour tout connaître du territoire

En 2018, Parthenay-Gâtine a lancé l'élaboration d'un Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI). La phase de diagnostic et de définition des enjeux vient de se terminer. Afin que la population prenne connaissance et s'approprie les données issues de ces travaux, la collectivité lance une exposition itinérante. Population, logement, économie, environnement, agriculture... Cette exposition offre une photographie riche et détaillée de Parthenay-Gâtine. Elle pose les bases des réflexions à venir pour dessiner le territoire de demain.

#### Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) : de quoi parle-t-on ?

Lorsqu'il sera approuvé, le PLUi va constituer le document juridique qui définira et réglementera l'usage des sols sur l'ensemble des parcelles de la Communauté de communes, qu'elles soient publiques ou privées : constructibilité, formes urbaines, protection des espaces naturels et agricoles, emplacements réservés pour des

équipements publics...

Il se substituera à tous les documents d'urbanisme communaux existants (PLU ou carte communale) et servira de base à l'instruction de toute demande touchant à l'occupation du sol (permis de construire, déclaration préalable...).

Mais l'enjeu de son élaboration est plus large. Outil privilégié de définition et de mise en œuvre du projet de territoire d'une collectivité, l'élaboration d'un PLUi doit permettre de faire correspondre les besoins, les projets et les aspirations qui s'expriment localement avec les enjeux plus globaux, qu'ils soient sociaux, environnementaux ou économiques.

Il s'agit donc avant tout d'un **projet d'intérêt général**, dont l'élaboration est un processus au long cours qui dure environ 5 ans.

#### Quelques thèmes de réflexion

##### Energie

Thématique par définition transversale, le PLUi devra créer les conditions favorables à la transition énergétique



##### Mobilités

Modes actifs, dépendance automobile, transports collectifs... Le PLUi devra anticiper sur les évolutions des comportements et des pratiques



##### Patrimoine et cadre de vie

Patrimoines reconnus, patrimoines non-protégés... Le PLUi devra identifier les ensembles bâtis ou naturels à préserver et à valoriser



- Espaces artificialisés
- Espaces agricoles
- Espaces forestiers



##### Préservation des espaces agricoles et naturels

La lutte contre l'artificialisation des sols est devenue un enjeu national. Le PLUi devra mettre en œuvre des réponses adaptées au territoire

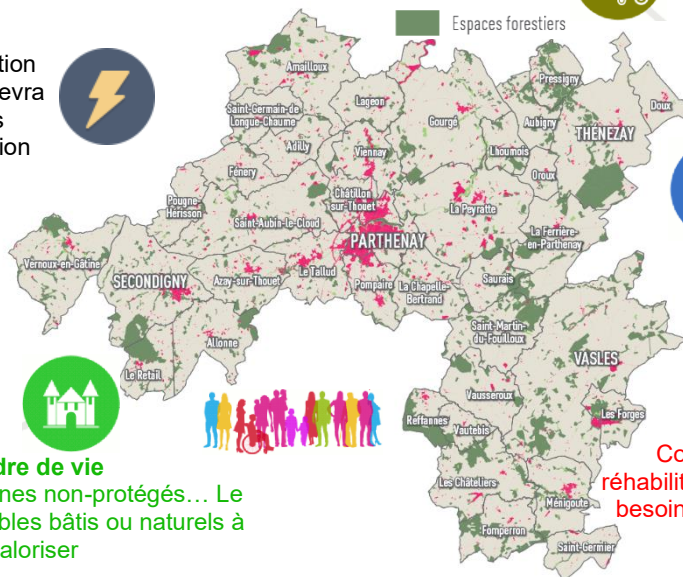
##### Développement économique

Industrie, artisanat, commerces... Le PLUi devra quantifier les besoins fonciers



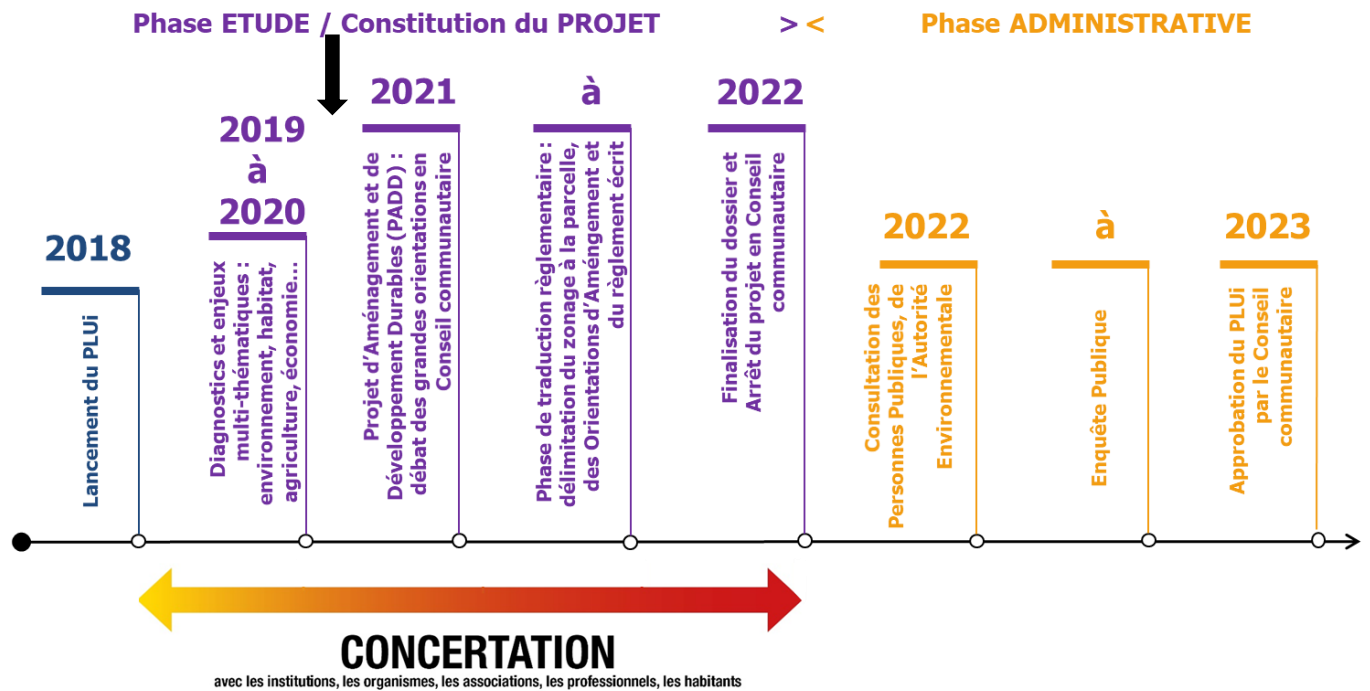
##### Habitat

Construction de logements neufs, réhabilitation... Le PLUi devra répondre aux besoins en s'appuyant sur des prévisions socio-démographiques



## Où en est-on ?

La phase de diagnostic et de définition des enjeux vient de s'achever.



## Diagnostic : quelques données clés

**LE TERRITOIRE**

- 38 communes
- 836 km<sup>2</sup>
- 37 782\* habitants
- 13 857\* emplois
- Fait partie du Pays de Gâtine avec les CC Airvaudais-Val de Thouet et Val de Gâtine

\*source : INSEE RP 2016

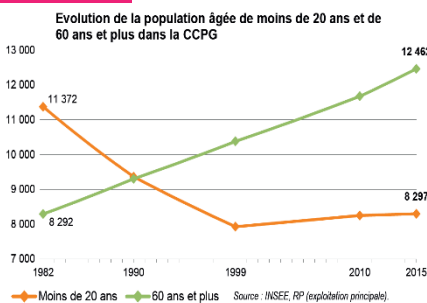
Plus de **50 %** se situent sur les communes de Parthenay et Châtillon-sur-Thouet

82% sont des espaces agricoles

## DES RICHESSES CONNUES...

- Avec plus de 7 000 km de haies, des complexes bocagers encore conservés et en relatif équilibre écosystémique avec l'élevage
- Plus de 10 000 ha classés en 25 zones naturelles d'intérêt faunistique et floristique
- 48 Monuments Historiques, 16 sites inscrits ou classés, une cité médiévale reconnue et environ 800 éléments de patrimoine non-protégés

## POPULATION

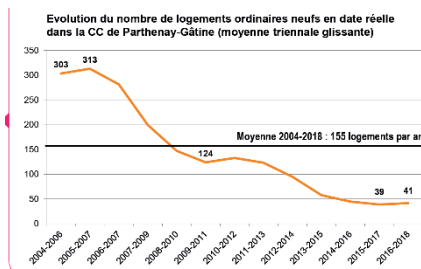


## LOGEMENT



1 256 logements vacants en 2006 (6,7% du parc total)  
1 657 logements vacants en 2011 (8,4% du parc total)  
2 046 logements vacants en 2016 (10,1% du parc total)

\*source : INSEE RP



## ... ET DES MENACES

- Un territoire en tête de bassins versants qui présente une ressource en eau fragilisée, en quantité et en qualité
- Des évolutions des paysages qui peuvent toucher à l'identité du territoire («desserrement» du maillage bocager, constructions récentes qui ne respectent pas toujours leur environnement bâti ou naturel...)

## MOBILITÉ

- 83% des déplacements se font en voiture
- 42% des flux internes de la CCPG sont à destination de l'agglomération parthenaisienne, dont 2/3 sont internes à la polarité



## Une exposition itinérante

Le PLUi étant un projet d'intérêt général, la collectivité souhaite partager et permettre aux habitants de Parthenay-Gâtine de s'approprier les données issues du diagnostic réalisé en partenariat avec l'Agence d'urbanisme de la région angevine et la Chambre d'agriculture pour le volet agricole.

Pour cela, Parthenay-Gâtine lance une exposition itinérante qui synthétise les données du diagnostic pour faire ressortir les éléments-clés de manière pédagogique.

Elle sera visible sur l'ensemble du territoire.

Le diagnostic complet, ainsi que l'ensemble des travaux liés au PLUI sont accessibles en ligne : [parthenay-gatine.fr/plui](http://parthenay-gatine.fr/plui)

## Et après ?

Le diagnostic étant réalisé, les élus vont désormais entamer un travail sur les orientations d'aménagement pour les années à venir sur le territoire de Parthenay-Gâtine.

## Contact

Pour toutes questions ou réflexions : par mail [plui@cc-parthenay-gatine.fr](mailto:plui@cc-parthenay-gatine.fr) ou par courrier à Communauté de communes de Parthenay-Gâtine – Service Aménagement du territoire – 7 rue Béranger 79200 Parthenay.



## EXPOSITION

**Population, logement, économie, environnement, agriculture, ...**  
**Tout savoir sur votre territoire**

- ▶ **Secondigny**, Salle La Guichetière, **du 12 au 16 octobre**, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 / le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
- ▶ Mairie de **La Peyratte**, **du 19 au 23 octobre**, du lundi au vendredi de 13h45 à 17h
- ▶ Mairie de **Thénezay**, **du 26 au 30 octobre**, tous les matins de 8h30 à 12h, le lundi après-midi de 14h à 17h30 et le vendredi après-midi de 14h à 16h30
- ▶ Médiathèque de **Parthenay**, **du 3 au 7 novembre**, le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h, le vendredi de 15h à 18h et le samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h
- ▶ Mairie de **Vasles**, **du 9 au 13 novembre**, de 9h à 12h30 et de 14h à 18h (fermeture le 11 novembre)

Retrouvez toutes les infos sur [parthenay-gatine.fr](http://parthenay-gatine.fr)



## REGARD SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



**Vous recherchez un mode d'accueil pour votre enfant ou futur enfant, vous avez des interrogations, nous sommes votre interlocuteur privilégié, appelez-nous au 05 49 95 76 10**



Le Relais Enfance de la Communauté de Communes Parthenay Gâtine est un service gratuit qui s'adresse à tous, aux **tout-petits**, aux **parents**, aux **futurs parents** et aux **professionnels de la petite-enfance**.



Vous êtes parents sachez que des professionnels de la petite-enfance assurent un accueil téléphonique ou sur rendez-vous au plus proche de votre domicile (Amailloux, Secondigny, Parthenay, La Peyratte). Ils vous accompagnent dans vos démarches de mode d'accueil auprès d'un assistant maternel, d'une structure d'accueil collectif ou à votre domicile.

Vous êtes assistant maternel, le relais est là pour vous accompagner dans votre parcours et votre quotidien professionnel.



Des matinées d'éveil appelées «les p'tites bouilles» sont proposées gratuitement les mardis, jeudis et vendredis matin.  
Ces temps de rencontres et de socialisation sont ouverts aux enfants de 0 à 6 ans sur tout le territoire en itinérance.



Un planning est proposé de vacances scolaires à vacances scolaires et consultable sur le site de la Communauté de Communes Parthenay Gâtine.

Une réservation vous sera demandée afin de vous accueillir dans les meilleures conditions.





# ÉTAT - CIVIL DU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2019 AU 8 NOVEMBRE 2020

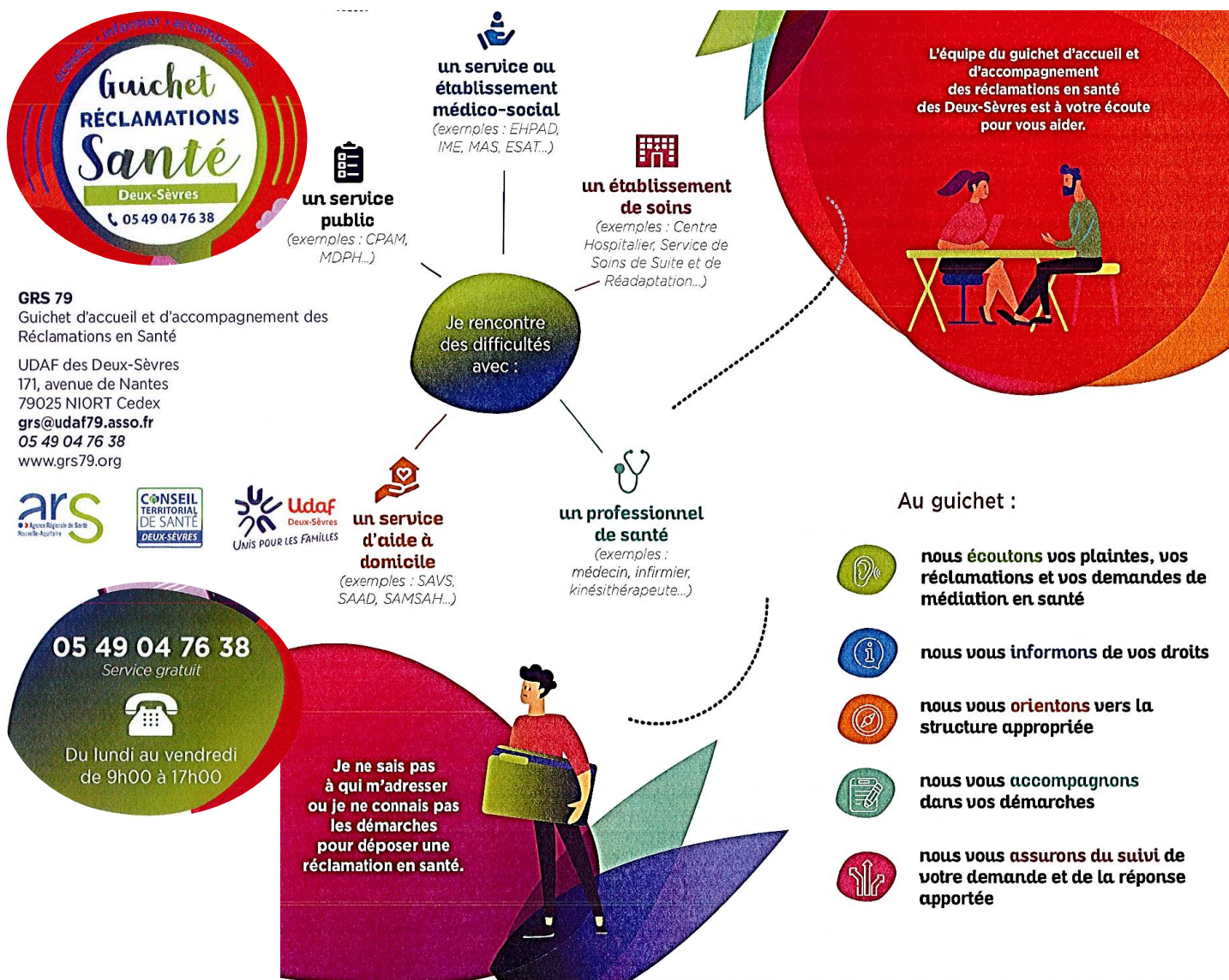
## NAISSANCES :

Marylou BLAZART	12 Décembre
Théophile NADEAU	18 Février
Adzelina DONY	17 Mars
Marius BONIN	28 Avril
Ayden GUELLERIN	10 Mai
Mathéo VIEMON	3 Juin
Nino BERTHELOT	19 Juin
Sacha DROTS	19 Août
Nina PEREIRA DA CRUZ	5 Octobre
Gédéon BOUHET	15 Octobre

## DÉCÈS :

Charley BLANCHARD	8 Novembre	Madeleine THOUIN	9 Mai
Adrien ALLARD	17 Novembre	Jeannine GAILLARD	10 Juillet
Daniel GABORIAU	20 Décembre	Simone MORIN	5 Septembre
Huguette L'HOMEDET	30 Décembre	Jean CORNUAULT	12 Septembre
Maurice MARTEAU	7 Janvier	Germain HÉRAULT	15 Septembre
Hélène RUSSEIL	12 Février	Madeleine RIVIÈRE	19 Septembre
Raymond TÉTRAULT	12 Février	Marcel LOPPINET	2 Octobre
Huguette WOJTASIK	18 Février	Bernard GAUTIER	3 Octobre
Gisèle BARREAU	26 Février	Tiphaine DUCHEMIN	12 Octobre
Rolland DUBOIS	21 Mars	Yves TROUVÉ	7 Novembre
Amparo GIROUARD	22 Mars	Henri DELAVALT	8 Novembre
Paulette PELLETIER	3 Mai		

## GUICHET RÉCLAMATIONS SANTÉ 79



## À L'ÉCOLE MARIE ANTOINE

Le jour de la rentrée scolaire, soucieux d'accueillir les familles dans le contexte sanitaire particulier, les enseignants, le personnel et les membres des associations avaient organisé des stands évoquant toutes les informations liées à l'école : l'organisation des classes, la cantine, la garderie, les gestes barrières,...



Les familles ont ainsi rencontré tous les adultes de l'école. Les échanges individuels ont rassuré parents et enfants qui ont pu poser des questions.

Sur rendez-vous, les parents des enfants de maternelle ont été accueillis dans la classe afin de prendre le temps avec leur enfant.



Les projets de cette année, reposent pour la plupart sur des prévisions sans certitude étant donné le contexte sanitaire. Certains événements seront menés différemment des autres années, cependant nous tenons à garder l'ouverture sur l'extérieur, les journées festives, les échanges,...

### Journée de prévention

Avant les vacances de la Toussaint, les enfants de la moyenne section au CM2 ont participé aux ateliers de sensibilisation aux accidents domestiques.



Dans un décor gigantesque, les élèves ont pu découvrir les dangers domestiques. La maquette animée d'une maison (la maison des dangers) leur a fait prendre conscience des multiples sources de dangers qu'ils peuvent rencontrer dans chaque pièce. Entre surprise, étonnement, questionnement, l'animatrice leur a rappelé les numéros d'urgence, les réactions indispensables à avoir en cas de danger, ainsi que les différentes sources de risques dans une maison. A la fin des explications, les enfants ont pu identifier les différentes sources de dangers domestiques dans un parcours avec des visuels évocateurs.



Pour contacter l'école :  
Tel : 07.49.49.39.22  
Chef d'établissement : Mme Chartier Céline

## ÉCOLE PRIMAIRE GERMAIN RALLON

Notre école s'appelle Germain Rallon, c'est une école élémentaire publique. Elle se situe au 32 de la rue de la Croix Chauvin. Germain Rallon était instituteur et directeur de l'école à Thénezay de 1925 à 1945. Il a écrit plusieurs livres et on a donné son nom à l'école en 1988. Dans notre école il y a 3 classes :

- Les gorilles marins, classe de CP-CE1-CE2. La maitresse s'appelle Mathilde Milhères.
- Le Panthéon, classe de CP-CE1-CE2. La maitresse s'appelle Marie-Aude Haton.
- La fourmière, classe de CM1-CM2. Le maitre s'appelle Stan Pornin.

Dans la cour de récréation il y a une vigne, un cerisier, deux composteurs, un toboggan, un préau (avec des toilettes), deux marelles et un labyrinthe tracés à la peinture. Au milieu de la cour il y a la cantine, Karine, Sandrine et Roselyne nous surveillent et nous donnent à manger tous les midis.

Dans notre école on fait des «quoi de neuf», des conseils et des textes libres.

Le «quoi de neuf» c'est un moment où on peut présenter quelque chose à la classe : on peut présenter un objet, on peut raconter quelque chose, on peut aussi poser des questions ou donner des informations. Le «quoi de neuf» nous apprend des choses et parfois on fait des recherches supplémentaires ou même des projets sur les questions posées.

Il y a un conseil dans toutes les classes. Le conseil c'est une réunion de toute la classe. Ensemble on essaie de régler les problèmes ; on fait des propositions (des métiers pour aider la classe, des règles pour la classe,

un sujet de travail ou un projet etc....) ; on peut s'excuser, remercier, féliciter ou encourager les autres. Pour prendre une décision en conseil nous votons mais parfois ce sont les enseignants qui décident.

On écrit des textes libres : ça peut être des histoires, des poésies, des recettes, des documentaires, des chansons, des lettres... On peut parler de ce qu'on a envie de raconter.

Malheureusement, à cause de la COVID 19, on ne peut plus faire de décloisonnements (travail en groupes avec les autres classes). En récréation chaque classe est dans une partie de la cour.

La classe de la fourmière prépare une exposition sur les pièces de monnaie. Les élèves ont apporté des pièces de différents pays et de différentes époques. Ils les ont photographiées puis ils ont recadré les photos sur les ordinateurs. Ils les ont ensuite étudiées pour découvrir leur origine. Il y a des pièces belges, italiennes, portugaises, françaises, tunisiennes, anglaises, suisses, espagnoles...

L'école Germain Rallon est une super école !

Nous trouvons que les règles sont bien respectées et que ça se passe bien pour tout le monde à l'école.

Les enseignants sont gentils (sauf quand ils rouspètent). Ce que nous aimons à l'école c'est qu'on peut faire confiance aux adultes et que les adultes nous font confiance dans certains domaines.

Texte mis au point par la classe de la fourmière.

### Semaine de la science



*Défi : réaliser le plus grand château de cartes possible*



*Défi : réussir à faire flotter une pomme de terre*

## ÉCOLE MATERNELLE AUGUSTINE FOULLÉE

Une nouvelle rentrée s'est déroulée à l'école maternelle, une rentrée particulière sous le signe de la COVID.

Tout a été mis en place pour que la rentrée des élèves se passe au mieux, en respectant les modalités du protocole sanitaire. Les élèves ont donc été répartis comme habituellement, en deux classes multi-niveaux. Ils ont chacun pu retrouver leur(s) enseignant(e)s et leurs copains de classe.



traditionnels, nous continuerons à agrémenter notre cour d'école... et espérons pouvoir partir en classe découverte au printemps.

Pour plus de renseignements, ou inscriptions, merci de contacter la directrice Virginie Pornin 05 49 63 10 91

Certains projets habituels, comme les rencontres USEP, les ateliers entre les deux classes, les visites à l'EHPAD, les rencontres à l'école à chaque période avec les parents, sont en suspens.

Mais d'autres projets ont ou vont voir le jour, comme notre rencontre avec Estelle, professeur de l'école de musique de Thénézay, qui est venue pour une découverte musicale, ou bien le projet de classe dehors, chaque semaine, qui permettra de travailler sous un autre angle, en variant les diverses intelligences. Cette année, nous travaillerons aussi sur les contes



## VIE ASSOCIATIVE

## ÉCHOS DE SCÈNE

*Malheureusement, il n'y aura pas de représentation de théâtre en 2021, en raison des conditions sanitaires actuelles et ne sachant pas ce que l'avenir nous réserve.*

*On vous donne rendez-vous en 2022 !*

*Théâtralement vôtre*

## DONNEURS DE SANG

Cette année 2020 est une année particulière. Des collectes en configuration COVID 19, avec la mise en place des gestes barrières lors de l'arrivée des donneuses et donneurs. Un grand MERCI à toutes et tous pour votre implication, et surtout d'avoir répondu présent à nos différentes collectes. Voici le tableau récapitulatif :

Date collecte	Présentés	Prélevés	Nouveaux	%/ prévu (45)
26/02/2020	42	<b>39</b>	3	-22%
06/05/2020	44	<b>40</b>	2	-20%
07/07/2020	46	<b>43</b>	1	-14%
01/10/2020	61	<b>56</b>	1	+12%

Il nous reste une dernière collecte le mercredi 9 Décembre 2020, dès 16h30 à la salle des fêtes de la Ferrière.

Merci à Guillaume CLÉMENT, Maire, et son conseil municipal, d'avoir accepté les collectes dans sa commune.



*Dernière collecte pour Bernard Girault qui fut président de notre amicale de 2001 à 2013.*

*Merci pour ton bénévolat.*

Voici ce que vous pouvez faire en 1 heure lorsque vous venez en collecte.

Ce Noël, offrez un cadeau qui a du SENS....

**#DONDESANG**



Le bureau des donneurs de sang

## CHORALE «LES VOIX D'AUTUN»

Après 6 mois d'arrêt, la chorale vient de reprendre son activité dans les conditions sanitaires qui s'imposent. Difficile de chanter avec le masque, mais nous nous imposons une distanciation maximum.

Une année perturbée, après le repas des Aînés de la Peyratte, le Téléthon à Chatillon, un concert de Noël à Vouillé, tout c'est arrêté, les manifestations prévues auprès de maisons de retraite ont été annulées, puis reportées. Hélas il n'est pas possible à ce jour de se projeter dans les mois qui viennent.

Nous repartons avec 14 choristes, et notre chef de chœur, Gérard Vigier qui nous accompagne depuis une dizaine d'années.

Il faut nous tenir prêts, quand le moment viendra !!!

Nous pouvons intervenir pour différentes manifestations, à l'occasion des cérémonies commémoratives, auprès des associations, pour les clubs d'Aînés, les maisons de retraite, et autres. N'hésitez pas à nous contacter.

Si vous aimez chanter, partager de bons moments dans la bonne humeur. Venez nous rejoindre !

Tous les mercredis de 20h à 22h, à la salle Rondier, en période scolaire.

La Présidente

M-T Faucher tel : 05 49 63 01 15

## ÉCOLE DE MUSIQUE DES CANTONS AIRVAULT SAINT-LOUP THÉNEZAY

L'école de musique compte plus de 110 adhérents qui suivent des cours sur nos deux sites : Airvault et Thénézay.

C'est donc avec un effectif stable que l'école a repris son activité à la rentrée malgré les difficultés sanitaires que nous connaissons. Au printemps dernier, si l'accueil des élèves a dû s'interrompre suite aux mesures gouvernementales de confinement, un bon nombre d'élèves a pu néanmoins continuer de prendre des cours, et travailler son instrument avec le professeur à distance par visioconférence.

L'association emploie 6 professeurs pour pouvoir proposer des activités qui s'adressent aux enfants à partir de 2 mois jusqu'aux adultes sans limite d'âge. 3 créneaux sont consacrés aux plus jeunes avec le jardin et l'éveil musical.

Des cours individuels d'instruments sont proposés : violon, accordéon, batterie, flûte traversière, piano et guitare (classique, folk, électrique, basse, ukulélé).

Pour les enfants, les cours d'instruments sont complétés par 1 heure de formation musicale par semaine.

Un atelier de musiques actuelles est également proposé pour la pratique de groupe.

Une chorale adulte travaille un répertoire de musiques actuelles, les nouveaux chanteurs sont les bienvenus.

Il est encore possible d'adhérer en cours d'année.

Pour toute information merci de nous contacter :

- Stéphane Gerbier 06 88 57 02 48

- Sophie Misiek 06 62 16 65 80

<https://fr-fr.facebook.com/monecoledemusique>



Séance d'éveil musical



Cours de formation musicale

## COUNTRY AND CATALAN STYLE 79

Depuis maintenant 4 ans d'activité, le club country CCS 79 accueille toujours ses adhérents dans la joie et la bonne humeur. Le club compte actuellement 25 adhérents, âgés de 7 à 73 ans, qui participent au cours dispensés les lundis de 19h à 21h pour les intermédiaires et danses catalanes et les mardis de 18h30 à 20h30 pour les débutants et les novices dans la salle des fêtes de Thénézay.

En raison des conditions particulières de l'année 2020, nous n'avons pu animer la fête communale ni organiser notre bal annuel mais nous restons disponibles pour des animations ou événements particuliers. N'hésitez pas à nous contacter pour discuter des conditions.

Un essai est toujours possible, les deux premiers cours étant gratuits quelle que soit la période de l'année. La cotisation annuelle est de 60€ pour les adultes et 35€ pour les enfants, t-shirt du club inclus.



## ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DE PROTECTION CIVILE

Les Secouristes de la PROTECTION CIVILE sont des volontaires bénévoles prêts en permanence à répondre aux sollicitations des autorités locales, préfectorales et ministérielles.

Ils sont astreints à une formation rigoureuse régulièrement contrôlée et actualisée en permanence pour secourir, aider et former tous leurs concitoyens. Vous avez pu les voir assurer la sécurisation des manifestations sportives (courses cyclistes, moto cross, match attirant un public nombreux, etc.) et des fêtes populaires (14 juillet, marché de Noël, Festivals etc. ). Depuis le développement de la pandémie COVID19, bien que les manifestations publiques soient devenues plus rares, leurs tâches se sont multipliées :

- Aide au dépistage dans les populations à risques,
- Filtration sanitaire, à l'entrée des EHPAD par exemple,
- Distribution de masques,
- Aides et transports éventuels et toutes actions pouvant éviter la propagation du virus.

Cette intense activité ne les dispense pas de leur rôle essentiel et permanent de formation des personnels et du public aux gestes de secours. Transmettre leur savoir au plus grand nombre possible de leurs concitoyens pour la sécurité de toute la population est pour les secouristes de la PROTECTION CIVILE un devoir primordial.



L'Antenne d'AIRVAULT St LOUP THENEZAY compte 20 secouristes dont 2 formateurs.

Elle dispose d'un local 2 rue Fribault à Airvault gracieusement mis à sa disposition par la municipalité d'Airvault.

La Responsable d'Antenne, Patricia HERPIN, se tient à votre disposition au 06 22 67 42 54 pour vous donner tout renseignement sur les multiples facettes du rôle d'un Secouriste de la PROTECTION CIVILE. Toute l'équipe est prête à vous accueillir.

**REJOIGNEZ NOUS !...**



### ANTENNE AIRVAULT ST LOUP THENEZAY

Responsable d'Antenne Patricia HERPIN  
41 route d'Availles 79600 AIRVAULT  
[patricia.herpin@gmail.com](mailto:patricia.herpin@gmail.com)  
[adpc.airvault@gmail.com](mailto:adpc.airvault@gmail.com)





## Service de Soins Infirmiers A Domicile

Mail : [admr-ssiad.nordgatine@wanadoo.fr](mailto:admr-ssiad.nordgatine@wanadoo.fr)  
 : [ssiad.nordgatine@fede79.admr.org](mailto:ssiad.nordgatine@fede79.admr.org)

 : 05 49 63 01 75

13/15 Place de la Liberté -79390- THENEZAY



## Equipe Spécialisée Alzheimer

Mail : [ema-nds@fede79.admr.org](mailto:ema-nds@fede79.admr.org)

### Le SSIAD ADMR Nord Gâtine renouvelle son parc automobile

Le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) Nord Gâtine de l'ADMR rayonne sur 26 communes des excantons de Thénézay ; Airvault ; Saint-Loup-Lamairé. De son côté le service spécialisé Alzheimer nord 79 (ESA nord 79) géré aussi par le SSIAD, a en charge la moitié nord des Deux-Sèvres avec une antenne à Cerizay. Il faut bien entendu beaucoup de personnel : une vingtaine d'aides soignantes, une infirmière coordinatrice et une secrétaire compose l'équipe, il faut également des véhicules en conséquence pour assurer un service correctement. Le parc automobile vient d'être renouvelé avec l'arrivée de 22 voitures C3 Citroën en location sur 2 ans. Les clefs des voitures ont été remises à Jean-Michel Gourdon, président du SSIAD Nord-Gâtine – ESA nord 79 et à des membres du personnel qui étaient également présents.

Portée par le SSIAD ADMR Nord Gâtine, l'Equipe Spécialisée Alzheimer Nord 79 (ESAN79) intervient sur la moitié nord du département depuis le 17 novembre 2010. Sa capacité d'intervention auprès de 30 patients en file active, a doublé depuis le 1er mars 2019. Les bureaux se situent à Thénézay avec une antenne sur le SSIAD ADMR de Cerizay. L'équipe est constituée de 2 ergothérapeutes, d'une psychomotricienne, d'une

psychologue et d'une infirmière coordinatrice. Afin de compléter l'équipe, huit SSIAD partenaires mettent à disposition de l'ESAN 79, 27 aides soignantes qualifiées assistantes de soins en gérontologie (ASG). Cette collaboration permet des interventions de proximité pour la réalisation de soins d'accompagnement et de réhabilitation auprès de personnes souffrant de maladies neuro-évolutives à stade modéré. Les interventions se déclinent sur 15 séances, à raison d'une par semaine d'une durée d'une heure, dans l'objectif de stabiliser les troubles, soutenir l'aidant et permettre aux personnes de rester chez elles le plus longtemps possible, l'équipe apporte conseils, astuces par divers ateliers et méthodes. La prise en compte des habitudes, de l'environnement, de ce que la personne aime faire et apprécie est un atout incontournable. Par cet accompagnement, certains bénéficiaires ont réussi à refaire des choses simples dans leur vie quotidienne. 137 personnes ont bénéficié de ces séances «ESA» en 2019 et plus de 100 sur les 9 premiers mois de cette année 2020. A noter qu'il s'agit d'une prescription médicale, prise en charge par l'assurance maladie : n'hésitez pas à en parler à votre médecin !



Les 22 voitures livrées par Citroën Niort ont été réceptionnées par Jean-Michel GOURDON, président du SSIAD Nord-Gâtine – ESA nord 79. Une partie du personnel était également présent.



## LES AMIS DE GERMAIN RALLON

Depuis sa création en février 2015 l'association a réédité tous les romans de l'écrivain et édité un recueil «**sur les pas de Germain Rallon**» en octobre 2018. (entre 3000 et 4000 ouvrages vendus depuis 2015 dans les Deux-Sèvres et en dehors du département.). Il faut rappeler que les romans de Germain Rallon ont eu les meilleures critiques du monde littéraire à son époque et depuis la création de l'association.

Dans la continuité du travail déjà réalisé, l'association a proposé un projet dans le cadre du «**Budget Participatif**» organisé par le **Département des Deux-Sèvres** :

- **Un buste** pour attirer l'attention, créer une attraction et donner un minimum d'information aux visiteurs,

- **Un petit musée** en l'intégrant dans un ensemble pour être en harmonie et en complémentarité avec la bibliothèque existante. **Son but serait de créer une attraction tout en communiquant** sur l'écrivain, sur

l'époque de nos parents et grands parents, en valorisant notre patrimoine et pour faire connaître les activités et le savoir faire dans la commune de Thénezay et son environnement proche et notamment pour développer le marché dominical.

Je remercie très sincèrement toutes les personnes qui croient à l'intérêt général de ce projet pour la commune de Thénezay et son territoire alentour, et notamment à Jacky Proust, Jean Paul Baudouin, Jean Jacques Léon, Jean Claude Giraud, et toutes celles qui se rendent compte du travail qui a été effectué et qui ont apporté leur soutien par leur vote.

Encore merci !

Marc RALLON

Tél: 05 16 82 02 20 - 06 10 17 04 71

## TENNIS CLUB

Après une fin d'année 2019/2020 tronquée par le Covid nous sommes plutôt optimistes pour la nouvelle saison à venir.

En effet notre effectif de jeunes est en hausse significative et cette année les cours sont dispensés par Cyrille PROTTEAU diplômé d'état AMT.

Nous avons 34 enfants de 5 à 15 ans répartis en 6 groupes.

Tous les cours ont lieu le samedi matin, échelonnés suivant les âges de 8h45 à 15h. Pour un total de 25 h de cours. Merci à Cyrille pour son investissement.

Nous constatons avec satisfaction la présence d'enfants des communes voisines (Aubigny, Cherves, Maisonneuve, La Ferrière etc...).

Autre satisfaction le titre de champion départemental 4<sup>ème</sup> série obtenu par Clément Geslin il a facilement battu en finale Alexandre Poupeau, joueur de Etn Niort.

Nos créneaux horaires sont :

- Lundi de 19h à 21h
- Mardi de 19h à 21h
- Mercredi 18h30 à 20h30
- Vendredi 19h à 21h
- Le samedi pour les cours



Clément Geslin (à gauche) et Alexandre Poupeau

Si vous voulez pratiquer le tennis en loisirs ou en compétition rejoignez nous, nous vous attendons.

Contact :

JP Goubeau 0633257480  
Jérémy Guellerin 0699850769.

A bientôt

## ENTENTE SPORTIVE PAYS THÉZÉEN

L'école de foot est fréquentée par environ 110 jeunes (de 5 à 17 ans). Les entraînements ont lieu au complexe sportif de Thézéay le mardi, mercredi, jeudi et vendredi, et pour certaine catégorie au stade de La Ferrière, sachant que chaque groupe vient deux fois par semaine. L'organisation des entraînements est gérée par Sébastien Geoffroy aidé de Gaëtan Renoux, Adrien Barcq, Mathieu Goulet, Lara Barbaud, Nicolas Nerbusson, François Thibault, Hervé Cornuault, Victor Fradin, Yoann David, Tony Barcq, Cyrille Hérault, Armand Toulé et Mélissa Aubert.

Pour que les jeunes puissent se désaltérer, des bouteilles d'eau étaient posées sur le bord de la touche, mais avec la Covid, ce n'est plus permis, il fallait trouver une solution. 250 gourdes ont été achetées par la caisse locale du Crédit Agricole de Thézéay, elles ont été remises aux jeunes sportifs mardi 1<sup>er</sup> septembre, libre à eux de les personnaliser à leur goût. C'est Benoît Sarrazin, Président du Conseil d'administration de la banque, Aurélie Bénard, Vice-présidente, et Romain Blancheton, responsable de l'agence de Thézéay, qui étaient présents pour remettre ces gourdes aux jeunes.



**Remises des gourdes aux jeunes footballeurs en présence des responsables de la caisse locale du Crédit Agricole**

L'assemblée générale a eu lieu le 11 septembre dernier, en présence de Chantal Cornuault-Paradis, Maire de Thézéay et Guillaume Clément, Maire de La Ferrière. Le club comptait 253 licenciés pour la saison 2019-2020, mais pour cette saison on compte à peine 200 licenciés.

Le bilan moral et sportif de la saison passée a été présenté. Il n'y a pas eu de classement pour les jeunes à cause de l'arrêt brutal du championnat. Les sénières féminines finissent première de D2 et accèdent à la division supérieure, elles jouent donc cette saison en D1. Les séniers masculins qui évoluaient en D2 se maintiennent, en revanche les 2 autres équipes accèdent à la division supérieure. L'équipe 2 qui jouait en D4 joue cette saison en D3 et l'équipe 3 qui jouait en D5 joue maintenant en D4.

Habituellement, le budget annuel est d'environ 90 000 €, il est en réduction cette année avec l'annulation de toutes les manifestations. Cette saison, on va reconduire l'album du club et mettre en place une vente de saucissons pour essayer de compenser le manque de recette lié à l'annulation des tournois, diners dansants, réveillon... à cause de la Covid.

Nous avons aussi organisé un stage pendant la première semaine des vacances de la Toussaint, pour les catégories U9 à U15 qui a rassemblé 35 participants. Au programme, ateliers techniques, initiation à l'arbitrage, matchs, golfy et laser game.

L'ensemble des dirigeants remercie les éducateurs, arbitres, joueurs et joueuses pour leur investissement malgré les contraintes sanitaires actuelles. Nous remercions également les Communes de Thézéay, La Ferrière et La Peyratte pour leur soutien, tant matériel que financier. Merci aussi à tous les sponsors pour leur participation malgré le contexte actuel.

### Contacts :

Sébastien GEOFFROY : 06.32.46.75.71  
(Educateur)

**Site du club :** [www.espaysthenezeen.fr](http://www.espaysthenezeen.fr)

**Mail :** [club@espaysthenezeen.fr](mailto:club@espaysthenezeen.fr)

## DES INFOS DU PROJET DE PARC NATUREL RÉGIONAL DE GÂTINE POITEVINE

### **Les nouveaux conseillers municipaux au cœur du projet**

L'année 2020 a été l'occasion de renouveler les équipes municipales. Les nouveaux conseillers, tout comme les acteurs impliqués dans la vie locale, seront associés à l'écriture de la Charte du projet de Parc naturel régional (PNR). Si les délais sont respectés, la phase d'évaluation et de validation de la Charte se terminera par la consultation des communes avant la fin de ce mandat municipal. Chaque Conseil municipal aura le choix d'adhérer à ce projet de Charte et donc au futur Syndicat Mixte du PNR.

### **Point d'étape sur le projet**

Le Pays de Gâtine a obtenu, de l'Etat, en 2019, un avis d'opportunité favorable à la création du PNR. Ce concours d'entrée est une première étape mais il reste plusieurs années de travail avant d'obtenir le diplôme : le label PNR. Ce temps qui peut sembler long s'explique par le besoin de concertation nécessaire à l'adhésion de chacun à la feuille de route pour construire la Gâtine de demain : La Charte du Parc. C'est un contrat entre l'ensemble des acteurs d'un territoire. Elle est valable 15 ans et se décline en plans d'actions afin de répondre aux enjeux du territoire dans le cadre des missions attribuées aux PNR, à savoir la protection du patrimoine paysager et architectural, la participation à la qualité de la vie locale, l'encouragement des activités économiques et l'innovation.

Cette année, si particulière, n'aura pas remis en cause le projet de PNR. Au contraire elle a multiplié les raisons de s'engager dans cette démarche afin préserver un cadre de vie de qualité lorsque nos déplacements sont limités ou de soutenir les productions locales et les agriculteurs engagés en vente directe. Les restrictions sanitaires ont limité la tenue de grandes réunions participatives. Cependant, le Pays de Gâtine a pu avancer sur des éléments d'études comme l'inventaire du linéaire de haies ou l'identité paysagère du Pays de Gâtine.

### **Qui pilote le projet de Parc ?**

Le projet de PNR est porté par le Pays de Gâtine depuis 2016 et par son Président, nouvellement réélu, Didier GAILLARD, maire de Ménigoute. Les 31 élus du Pays de Gâtine suivent attentivement l'avancée du projet et un vice-président est chargé plus particulièrement de ce dossier, il s'agit de Jean-Pierre RIMBEAU, Maire d'Ardin et Président de la Communauté de communes Val de Gâtine. Toute l'équipe salariée du Pays de Gâtine est également mobilisée, selon les thématiques d'action et une cheffe de projet, Camille Bévilion est dédiée à cette mission.

### **Le soutien de la Région et du Département**

La Région Nouvelle-Aquitaine (qui a la compétence pour créer un PNR) accompagne financièrement et techniquement le Pays de Gâtine depuis le tout début de la démarche. Le Pays de Gâtine peut également compter sur le soutien du Département des Deux-Sèvres, partenaire de la démarche depuis son lancement, qui vient de valider une aide financière pour trois ans. Ces aides vont accompagner les études nécessaires au projet de PNR ainsi que l'animation des temps de concertation avec les acteurs et les habitants de la Gâtine.

### **Des experts au service du projet de Parc**

Une nouvelle instance a été créée pour accompagner la création du PNR : il s'agit du Conseil Scientifique et Prospectif. Il est composé de chercheurs ou universitaires en activité ou retraités, d'experts ou de personnalités qualifiées dans les domaines des sciences de la nature ou des sciences humaines et sociales. C'est un outil d'aide à la décision qui a pour rôle de formuler des propositions et de conduire des réflexions lorsque sont à prendre des décisions nécessitant une expertise technique et scientifique sur le territoire.

**Renseignements** : Pays de Gâtine : 05 49 64 25 49 - [pays-de-gatine@gatine.org](mailto:pays-de-gatine@gatine.org)

**Plus d'informations** sur le site du Pays de Gâtine rubrique «Le projet de PNR» et sur la page Facebook «Projet de PNR de Gâtine poitevine»



*Passage du Tour de France en Gâtine le 9 septembre 2020, installation du Pays de Gâtine sur la commune des Châteliers avec l'aide de Jean-Yves Faucher et Eric Veillon, agriculteurs sur la commune.*



## VOIRIE

### Rappel

Les haies et buissons des propriétés qui bordent les routes peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en diminuant la visibilité pour les usagers de la route, piétons et automobilistes.

Afin d'éviter des accidents, la commune rappelle aux riverains qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies.

Merci de faire le nécessaire Svp



## LUTTONS ENSEMBLE CONTRE LA COVID 19 !!!



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée et partout où cela est obligatoire



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)



Éviter de se toucher le visage



Aérer les pièces 10 minutes, trois fois par jour



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)

### Attention

Le masque ne remplace pas les gestes barrières. Il ajoute une barrière physique lorsque vous êtes en contact avec d'autres personnes.

**Il est obligatoire sur l'espace public et les commerces dans toutes les communes du Département.**

**Merci de jeter vos masques dans une poubelle, la rue n'est pas une poubelle, les masques ne doivent pas être jetés sur la voie publique !!!!!**

*Petite nouveauté : A chaque parution la parole sera donnée à un ou une Thénezéen(ne) pour nous parler de Thénezay avant, de leur métier passé, d'un événement qui a marqué la Commune..N'hésitez pas à contacter le secrétariat.*

### **Pour commencer la série un ancien garde-champêtre...**

Un Garde Champêtre à Thénezay !

Savez-vous en quoi consistait la fonction de garde-champêtre ? Si pour beaucoup cette question ne se pose pas, la réponse ne serait pas la même pour les plus jeunes. Nous avons rencontré l'un des derniers Garde Champêtre en poste à Thénezay.

Il s'agit de Bernard REVAULT, Garde Champêtre de 1975 à 1995.

Il nous raconte comment il a exercé cette fonction : *«Le Garde-Champêtre de l'époque venait de disparaître brutalement, le Maire d'alors (André GUENARD) est venu me trouver, sachant que je venais juste d'être licencié des «Vins MILO» qui cessait son activité. J'étais quelque peu surpris mais étant sans emploi j'ai accepté ce poste. Ce ne fut pas simple au début, car bien qu'habitant Thénezay depuis 1958, je ne connaissais pas l'ensemble de la population, surtout dans les villages. Et dans ce métier les relations sont très importantes.*

*Juste après ma prise de fonction, je suis allé faire un stage pratique à St Maixent».*

Il poursuit : *«J'ai eu en dotation deux uniformes, un pour l'été et l'autre pour l'hiver et je suis allé à Chatellerault chez un tailleur de l'Ecole de Gendarmerie qui me les a confectionnés. Par contre, le Maire m'a demandé d'acheter, sur mes deniers, une mobylette pour sillonner la commune. C'est donc le vendeur local Gilles TALBOT qui m'a fourni une mobylette avec sacoches car il fallait toujours le pot de colle pour afficher les informations communales. C'est seulement 8 ans plus tard, que la Commune me fournira une voiture pour effectuer tous les déplacements.»*

En effet, à l'époque tous les plis pour les Conseillers (convocations aux réunions etc), mais aussi des informations aux habitants étaient distribués par le Garde Champêtre. Par contre Bernard n'a jamais utilisé le tambour qui a servi à de nombreux Gardes Champêtres.

*Bernard REVAULT en uniforme après sa prise de fonction (1975).*

*Goûter avec les agents communaux dans la salle des fêtes devenue Salle «Michel Bonnet»*



Rang du bas de gauche à droite : Marie GATARD, Jocelyne BERGES, André GUENARD (Maire), Bernard REVAULT et son épouse, Alice VIAULT (directrice de l'EHPAD), Michelle PASQUIER

Rang du haut de gauche à droite : Maurice GOURDON, Jean-Marc BRUNET, Charles BLANCHARD, Marie-Joseph BRUNET, Raymonde PREVOST, Suzanne FRAIGNEAU, Madeleine RAVELEAU

Pouvez-vous nous décrire une journée type ?

*«Dès le matin, je passais par La Poste (Rue St Honoré à l'époque) récupérer le courrier dans la boîte postale pour l'emmener à la Mairie. Puis je rencontrais les employés au dépôt. Je leur indiquais par exemple ce que j'avais vu comme travail à faire ou ce qu'un habitant avait signalé. Ensuite j'allais à la station d'épuration vérifier l'état des grilles (nettoyage à faire), je vérifiais les relevés. J'allais à celle de Puysan 2 à 3 fois par semaine. A l'heure du déjeuner j'accompagnais les élèves du collège qui descendaient à la cantine située à l'époque à la Salle des Fêtes.*

*Certains étaient indisciplinés, ce n'était pas de tout repos ! Il fallait élever la voix. Je me souviens d'un garçon intrépide qui vivait chez son grand-père dans la Vienne. Ce dernier suite aux plaintes de son petit-fils est venu avec lui en Mairie pour me rencontrer. Se plaignant de mon autorité, je lui montrais la boîte à outils saisie à la cantine car il voulait démonter les tables ! Son grand-père voyant ça a lui-même corrigé son petit-fils !»*

Il poursuit : *«mon travail consistait aussi à attribuer les concessions au cimetière»* et se souvient là aussi d'une anecdote : *«un jour une femme de la commune qui n'avait pas de moyen de locomotion me demanda de l'emmener au cimetière pour choisir son emplacement. J'étais surpris car son mari était déjà enterré ici. Elle me dit : «je ne veux sûrement pas être enterré avec lui !» alors je lui ai trouvé un autre emplacement...»*. Le travail de Garde Champêtre consistait aussi à établir le planning des salles municipales, s'occuper des personnes isolées, régler le placement des forains lors du marché. A l'époque de la création du marché, toute la place était occupée par les forains et ce n'était pas toujours simple de faire respecter les emplacements...

Une autre tâche consistait à s'occuper de «la bascule». En effet, nombreux étaient les agriculteurs ou autres livreurs, à venir peser leurs marchandises. La bascule était à l'emplacement du parking en bas de la Rue du général de Gaulle. Il fallait être disponible, Bernard se souvient *«d'un éleveur qui l'a fait venir à 4H du matin pour peser un taureau qu'il allait vendre au Marché de Parthenay»*. La bascule a été vendue à un particulier au début des années 90.

Bernard s'occupait aussi du ramassage des ordures ménagères. C'est lui qui conduisait le camion non seulement à Thénézay mais aussi à Doux. Il a même

conduit le camion de Pompiers ! Il se souvient : *«Eté 75, la sirène sonnait, les pompiers présents à la caserne, n'avaient pas le permis poids lourds. Ils m'ont appelé et j'ai emmené le camion dans un champ entre La Moinie et Valette ou le feu avait pris»*.

Autre tâche dévolue au garde-champêtre la consultation avec les habitants du Cadastre. Si nécessaire il mesurait les parcelles. Lorsque le nouveau collège fut construit avec sa cantine, c'est lui qui livrait les plats confectionnés au collège pour les écoles de la Commune.

Pour les cérémonies commémoratives (8 mai - 11 novembre), il était chargé d'harmoniser les cérémonies sur les Communes de Doux, La Ferrière et Thénézay, car la fanfare Doux-La Ferrière animait l'ensemble de ces cérémonies. Ce n'était pas toujours facile...

Et puis, à titre bénévole, car c'était une tradition à Thénézay, il s'occupait de la validation des permis de chasse, ça ne durait que trois semaines, mais les journées étaient longues !

Pendant toutes ces années Bernard a connu de nombreuses situations cocasses. Il se rappelle : *«un homme arrive à la Mairie et me dit qu'une personne est allongée route d'Assais à moitié sur le bas côté et les jambes sur la route. Aussitôt avec le Maire (Fernand PETREAU), ils prennent la voiture arrivent sur les lieux où ils découvrent une personne effectivement allongée et... bien alcoolisée. Pas de blessure apparente, alors ils la montent dans la voiture et la ramènent chez elle. Ayant repris ses esprits, cette personne leur propose... de venir boire un verre ! Ils refusèrent poliment...»*

Mais dites-nous Bernard la fonction de Garde Champêtre n'est-elle pas aussi marquée par une action de Police ?

*«Bien sûr, mais je vous le dis franchement je n'ai dressé qu'un seul procès-verbal... qui a été supprimé par un Adjoint... alors vous pensez bien que je n'ai jamais remis un PV ! J'ai préféré régler les petits problèmes par la voie de la négociation.»*

Avant de partir à la retraite, Bernard a été élevé au grade de garde champêtre principal et a obtenu la Médaille de la Police échelon Argent. Après lui Laurent CHICARD a pris sa place mais est parti rejoindre la Police Municipale d'une ville plus importante. Après une dernière embauche qui n'a pas donné satisfaction, le poste de Garde Champêtre a été supprimé sous la mandature de Marie-Laure DOUCET.

En France il n'y aurait plus qu'environ 1 000 gardes champêtres.



**Bernard REVAULT** a remis la médaille de la Police échelon argent qu'il a reçu lors de son départ à la retraite le 1<sup>er</sup> Juillet 1995.



**Henri GOURDON** Garde-Champêtre de 1945 à 1973, remplacé par Elie MILLON.

**COLLECTE DE SANG**  
Donneurs de Sang  
Salle des Fêtes La Ferrière  
**9 Décembre 2020**

**VŒUX DE  
LA COMMUNE**  
Salle Michel Bonnet  
**8 Janvier 2021**

**COLLECTE DE SANG**  
Donneurs de Sang  
Salle des Fêtes La Ferrière  
**11 Février 2021**

**COLLECTE DE SANG**  
Donneurs de Sang  
Salle des Fêtes La Ferrière  
**14 Avril 2021**

**COLLECTE DE SANG**  
Donneurs de Sang  
Salle des Fêtes La Ferrière  
**16 Juin 2021**



En raison des conditions sanitaires actuelles aucune manifestation n'est programmée pour le moment, elles le seront au fur et à mesure de l'année.

## VOS RENDEZ-VOUS EN LIGNE AVEC LA GENDARMERIE

La gendarmerie des Deux-Sèvres vous informe de l'existence d'un agenda en ligne pour les administrés souhaitant obtenir un RDV au sein d'une brigade.

Il est en effet désormais possible de choisir la date et l'heure de son rendez-vous auprès de la brigade de son choix ➡ <https://lannuaire.service-public.fr>

Pour en savoir plus ➡ <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14176>

**AGEND  
ET VOUS**

**PRENEZ RENDEZ-VOUS,  
PAR INTERNET,  
AVEC LES GENDARMES  
DANS LA BRIGADE DE VOTRE CHOIX**

DEPUIS LE PORTAIL  
[LANNUAIRE.SERVICE-PUBLIC.FR](https://lannuaire.service-public.fr)

**en ligne!**

ET TOUS LES JOURS SUIVEZ LA GENDARMERIE SUR :

[GENDint.fr](https://www.gendint.fr)

Logo of the Gendarmerie Nationale and the French Republic.

## PLANNING DE RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES ET DES DECHETS D'EMBALLAGES MENAGERS

DECEMBRE		JANVIER 2021		FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUN			
mar 01		ven 01		lun 01		lun 01		lun 01		jeu 01		sam 01		mar 01	
mer 02	DEM	sam 02		mar 02		mar 02		mar 02		ven 02		dim 02		mer 02	DEM
jeu 03	OM	dim 03		mer 03		mer 03		sam 03		sam 03		lun 03		jeu 03	OM
ven 04		lun 04		jeu 04		jeu 04		dim 04		dim 04		mar 04		ven 04	
sam 05		mar 05		ven 05		ven 05		lun 05		lun 05		mer 05		sam 05	DEM
dim 06		mer 06		sam 06		sam 06		mar 06		mar 06		jeu 06		dim 06	OM
lun 07		jeu 07		dim 07		dim 07		mer 07		mer 07		ven 07		lun 07	
mar 08		ven 08		lun 08		lun 08		jeu 08		jeu 08	DEM	sam 08		mar 08	
mer 09		sam 09		mar 09		mar 09		lun 09		ven 09	OM	dim 09		mer 09	
jeu 10		dim 10		mer 10		mer 10	DEM	mer 10	DEM	ven 09	OM	lun 10		jeu 10	
ven 11		lun 11		jeu 11		jeu 11	OM	jeu 11	OM	lun 12		mar 11		ven 11	
sam 12		mar 12		ven 12		ven 12		ven 12		lun 12		mer 12		sam 12	
dim 13		mer 13	DEM	sam 13		sam 13		mar 13		mar 13		jeu 13		dim 13	
lun 14		jeu 14	OM	dim 14		dim 14		mer 14		mer 14		ven 14		lun 14	
mar 15		ven 15		lun 15		lun 15		jeu 15		jeu 15		sam 15		mar 15	
mer 16	DEM	sam 16		mar 16		mar 16		ven 16		ven 16		dim 16		mer 16	DEM
jeu 17	OM	dim 17		mer 17		mer 17		sam 17		sam 17		lun 17		jeu 17	OM
ven 18		lun 18		jeu 18		jeu 18		dim 18		dim 18		mar 18		ven 18	
sam 19		mar 19		ven 19		ven 19		lun 19		lun 19		mer 19	DEM	sam 19	
dim 20		mer 20		sam 20		sam 20		mar 20		mar 20		jeu 20	OM	dim 20	
lun 21		jeu 21		dim 21		dim 21		mer 21	DEM	mer 21	DEM	ven 21		lun 21	
mar 22		ven 22		lun 22		lun 22		jeu 22	OM	jeu 22	OM	sam 22		mar 22	
mer 23		sam 23		mar 23		mar 23		ven 23		ven 23		dim 23		mer 23	
jeu 24		dim 24		mer 24		mer 24	DEM	mer 24	DEM	sam 24		lun 24		jeu 24	
ven 25		lun 25		jeu 25		jeu 25	OM	jeu 25	OM	dim 25		mar 25		ven 25	
sam 26		mar 26		ven 26		ven 26		lun 26		lun 26		mer 26		sam 26	
dim 27		mer 27	DEM	sam 27		sam 27		mar 27		mar 27		jeu 27		dim 27	
lun 28		jeu 28	OM	dim 28		dim 28		mer 28		mer 28		ven 28		lun 28	
mar 29		ven 29				lun 29		jeu 29		jeu 29		sam 29		mar 29	
mer 30	DEM	sam 30				mar 30		ven 30		ven 30		dim 30		mer 30	DEM
jeu 31	OM	dim 31				mer 31						lun 31			



**Pensez à sortir vos poubelles la veille au soir  
et pensez à les rentrer après la collecte**

Ordures Ménagères

OM

Déchets d'Emballages Ménagers

DEM